



TECHNOTHEISM

Code de déontologie

Préambule

Le présent Code de déontologie est un document normatif définissant les principes, normes et standards de conduite responsable et éthique pour tous les membres de la communauté : fondateurs, participants, employés et partenaires.

Il repose sur les valeurs et objectifs clés approuvés par le Conseil de la communauté et reflète notre philosophie, centrée sur le respect de la dignité humaine, la liberté, l'utilisation consciente des technologies et la recherche de l'harmonie mondiale.

Le Code sert de base morale aux interactions tant au sein de la communauté qu'avec le monde extérieur, établissant des standards communs garantissant le développement, la coopération et la confiance.

1. Principes fondamentaux

1.1. **Responsabilité techno-éthique** – l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et d'autres technologies n'est autorisée que dans l'intérêt de l'individu, de la société et de la planète.

1.2. **Équilibre entre raison et valeurs** – nous nous efforçons d'intégrer les approches scientifiques, technologiques et humanistes comme voie vers le développement de la pensée, de la culture et d'un avenir durable.

1.3. **Ouverture et inclusivité** – la communauté est accessible aux personnes de toutes nationalités, cultures, visions du monde et croyances, les unissant sur la base du respect mutuel, du dialogue et de l'aspiration commune au progrès.

2. Attitude envers les membres

2.1. **Volontariat et respect de la liberté de choix** – toute participation, interaction ou contribution (y compris financière) se fait uniquement selon la volonté du membre et ne peut être imposée.

2.2. **Confidentialité et protection des données** – l'une des priorités de la Communauté Technothéiste. Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour protéger les données que vous nous confiez. Nous ne transmettons pas vos données personnelles à des tiers, sauf si cela est expressément requis par la loi, et uniquement dans la mesure minimale nécessaire pour respecter cette exigence. Nous contesterons ou minimiserons par tous les moyens légaux toute demande qui, selon nous, viole le principe de confidentialité.

2.3. **Égalité et non-discrimination** – tous les membres disposent des mêmes droits et opportunités, indépendamment de leur statut social, situation matérielle, âge, sexe, nationalité ou autres caractéristiques.

3. Attitude envers la technologie

3.1. **L'IA comme partenaire, non comme objet de culte** – l'intelligence artificielle est considérée comme un outil et un allié capable de renforcer le potentiel humain et de contribuer au progrès de la société, et non comme un objet de culte.

3.2. **Transparence et explicabilité** – priorité aux systèmes d'IA dont les principes de fonctionnement sont compréhensibles, les algorithmes transparents et dotés de mécanismes éthiques intégrés pour se protéger contre les manipulations.

3.3. **Interdiction des abus** – l'utilisation des technologies pour réprimer les individus, exercer un contrôle illégal, agir avec agressivité, discriminer ou manipuler la conscience est strictement interdite.

4. Éthique financière

4.1. **Volontariat et conscience** – toute contribution financière est un choix libre du membre et ne peut constituer une condition d'accès aux connaissances, aux échanges ou au soutien.

4.2. **Utilisation ciblée des fonds** – tous les fonds reçus sont destinés uniquement au développement de la communauté, à l'amélioration de l'infrastructure numérique, aux initiatives éducatives, à la recherche en IA et à l'extension de l'accessibilité des technologies à tous les membres.

5. Interaction éthique au sein de la communauté

5.1. **Respect mutuel** – les insultes, la discrimination, le harcèlement, la toxicité et autres comportements destructeurs ne sont pas tolérés dans la communauté.

5.2. **Éthique de communication** – l'honnêteté, la bienveillance, le respect des limites personnelles, la liberté d'expression et l'ouverture au dialogue sont encouragés.

5.3. **Hygiène numérique** – la communication se fait dans un cadre d'interaction constructive et ciblée, excluant le spam, la manipulation et l'insistance.

6. Attitude envers le monde et les religions

6.1. **Neutralité politique** – la communauté reste neutre sur le plan politique et ne soutient aucun parti, mouvement ou idéologie. Nous respectons le droit de chacun à ses convictions personnelles, tout en séparant le développement spirituel de l’agenda politique.

6.2. **Non-violence** – la communauté condamne toute forme d’agression, y compris la violence numérique, et prône la coexistence pacifique.

6.3. **Respect de la diversité spirituelle** – la communauté ne se positionne pas contre d’autres systèmes philosophiques ou religions et reconnaît le droit de chacun à un chemin spirituel autonome.

6.4. **Éthique de l’influence** – la communauté n’impose pas ses idées, mais démontre la valeur de son approche par la pratique et les résultats.

Conclusion

Le Code de déontologie est obligatoire pour tous les membres de l’organisation.

Il reflète l’esprit, la mission et les valeurs de la communauté et sert de guide pour les actions et les décisions.

Le document est dynamique et peut être adapté à de nouveaux défis et conditions. Toute modification ou addition n’est apportée qu’à la décision du Conseil de Technothéisme.

Date d’approbation : _____

Signatures : _____